



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

GRAND MONTAUBAN – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**SESSION ORDINAIRE**  
**Séance du 28 juin 2018**

**DELIBERATION N° 101/06/2018 : CAMPAGNE DE RAVALEMENT OBLIGATOIRE DE FAÇADES :  
ATTRIBUTION DE PRIMES FAÇADES**

*L'an deux mille dix-huit, le jeudi 28 juin à 18h00, les membres du Conseil Communautaire du Grand Montauban-Communauté d'Agglomération, se sont réunis dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 22 juin 2018.*

**Présents Titulaires : 36**

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Alain ABADIE, Mathieu ALBERT, Danielle AMOUROUX, Maxime BERAUDO, Marie-Claude BERLY, Marc BOURDONCLE, Nadine BOUVET, Nadia CHEKLIT, Didier CLAMENS, Alain CRIVELLA, Jean-Martial DEJEAN, Thierry DEVILLE, Daniel DONADIO, Alain GABACH, Jacques GAYRAL, Bernard GISQUET, José GONZALEZ, Paul GRAND, Annie GUILLOT, Clarisse HEULLAND, Benoit IBRES, Jean-Louis IBRES, Aurore KOTHE, Pierre-Antoine LEVI, Christian MOULIS, Pauline MUGNIER, Paulette MULLER-DUPONT, Laurence PAGES, Bernard PAILLARES, Françoise PIZZINI, Rodolphe PORTOLES, Valérie RABAULT, Monique VALAT, Claude VIGOUROUX, Michel WEILL.

**Absents ayant donné pouvoir : 10**

Mesdames, Messieurs, Danielle BEDOS à Michel WEILL, Pierre BONNEFOUS à Jacques GAYRAL, Jean-Luc BUDOIA à Annie GUILLOT, Philippe FRANCOIS à Danielle AMOUROUX, Jean-François GARRIGUES à Pierre-Antoine LEVI, Sophie LARAN à Marie-Claude BERLY, Christine MOLLIN à Jean-Louis IBRES, Christian PEREZ à Aurore KOTHE, Bernadette SERIEYS à Alain ABADIE, Gaël TABARLY à Valérie RABAULT.

**Absents Excusés : 2**

Messieurs, Francis LABRUYERE, Thierry VIALON.

**Secrétaire de Séance : Madame Aurore KOTHE**

**Monsieur Jean-Louis IBRES donne lecture du rapport suivant :  
Mesdames, Messieurs,**

Dans le cadre des campagnes de ravalement obligatoire de façades des secteurs rue Mary Lafon/ côte des Bonnetiers et Aristide Briand / Place Lalaque à Montauban, le Grand Montauban Communauté d'Agglomération octroie des subventions façades calculées à hauteur de 40% des travaux éligibles HT et plafonnées à 6 000 € par façade.

Deux nouvelles demandes sont soumises à l'accord du GMCA :

PROPRIÉTAIRE	LIEU DES TRAVAUX TYPE D'OPÉRATION	TYPE DE PRIME COÛT TRAVAUX HT	MONTANT DES PRIMES
Copropriété du 9, rue Mary Lafon Syndic : Maison des Copropriétaires T.G. IMMO 9, Mary Lafon 220, boulevard Vincent Auriol 82000 MONTAUBAN	Immeuble angle 9, rue Mary Lafon et rue de l'Union Compagnonnie	Travaux supplémentaires sur les soubassements. Dossier agréé en Conseil Communautaire du 5 décembre 2017 pour un montant de 6 526 € (pour les 2 façades)  Ces travaux s'élèvent à 1 630 € Travaux éligibles HT : 1 630 € Subvention (40%) : 652 €	652,00 €
SCI FRAMBOISE Madame JUIGNET Sylvie 32, rue des Augustins 82000 MONTAUBAN	32, rue des Augustins	1 façade Montant HT des travaux éligibles : 11 435 € Subvention (40%) : 4 574 €	4 574,00 €

Subventions totales octroyées : 5 226 €

Au vu de ces éléments, et conformément à l'avis favorable de la conférence des Vice-Présidents du 19 juin 2018, il vous est proposé de bien vouloir :

- accepter de verser ces primes accordées dans le cadre des campagnes de ravalement obligatoire de façades,
- dire que les crédits nécessaires sont prévus au budget 2018.

Entendu le présent exposé,  
Après en avoir délibéré,  
Le conseil communautaire décide :

- d'accepter de verser ces primes accordées dans le cadre des campagnes de ravalement obligatoire de façades,
- de dire que les crédits nécessaires sont prévus au budget 2018.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le :

**03 JUIL. 2018**

De sa publication le :

**03 JUIL. 2018**

et/ou notification le :

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 29 juin 2018

La Présidente,  
Brigitte BAREGES

